



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie
Lectures (2002-2010) | Publications de 2004

« Le développement durable en question », Etudes Prospectives Régionales n°8, mai 2004 – Région Nord Pas de Calais

Alexandre Borde



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/1234>

DOI : [10.4000/developpementdurable.1234](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1234)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Alexandre Borde, « « Le développement durable en question », Etudes Prospectives Régionales n°8, mai 2004 – Région Nord Pas de Calais », *Développement durable et territoires* [En ligne], Lectures (2002-2010), mis en ligne le 22 janvier 2005, consulté le 14 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/1234> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1234>

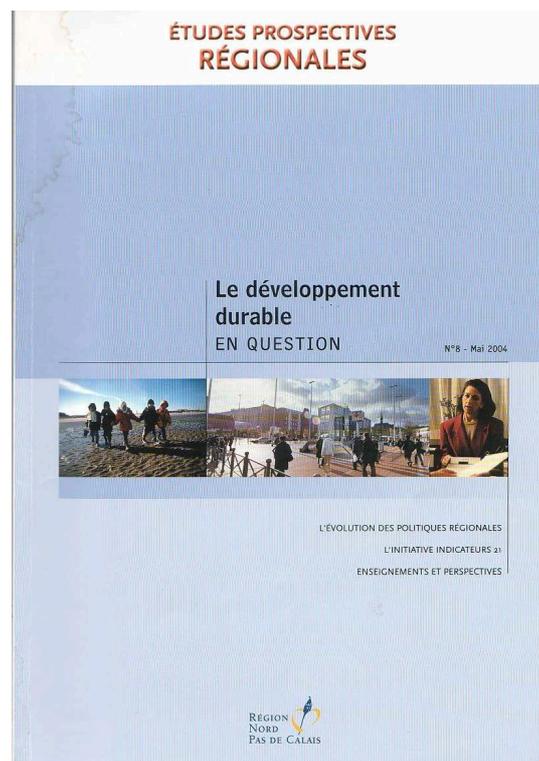
Ce document a été généré automatiquement le 14 avril 2022.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

« Le développement durable en question », Etudes Prospectives Régionales n°8, mai 2004 – Région Nord Pas de Calais

Alexandre Borde



- 1 La région Nord Pas de Calais s'est investie dans une politique volontariste de développement durable depuis plusieurs années déjà. Le document est l'occasion de revenir sur cet engagement et sur les outils qui en découlent. Contrairement à ce que le

titre pourrait laisser croire, il ne s'agit pas d'une réflexion de fond sur le développement durable mais plutôt d'un éclairage sur le processus interne mené par le Conseil régional.

- 2 La première partie du document fait état des multiples projets dont la région se veut le catalyseur. Agenda 21 régional, Assises Nationales du Développement Durable, Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT), Indicateurs 21... Les exemples ne manquent pas. On aurait tendance à s'y perdre tant les initiatives et les recherches méthodologiques inhérentes foisonnent. Fort heureusement, cette première impression ne dure pas. Avec le plus de fidélité possible, les auteurs décrivent la réalité d'un processus de construction d'indicateurs de développement durable, avec ses difficultés, ses remises en question et ses réorientations éventuelles. De même, les critères initialement retenus pour évaluer les politiques sont largement présentés et détaillés dans le document.
- 3 On peut alors regretter que la partie quantitative soit réduite à son strict minimum. Sans doute est-ce dû au fait, comme le notent les auteurs, que « l'existence d'un grand nombre d'indicateurs et les attentes ambitieuses suscitées par la démarche ont finalement freiné leur mise en œuvre. Un démarrage plus pragmatique autour d'indicateurs resserrés aurait sans doute été plus productif. » Pour qui connaît la difficulté de mettre en place un système de suivi et d'évaluation du développement durable, ce résultat n'est guère surprenant.
- 4 Dans la seconde partie du document, l'accent est d'emblée mis sur la nécessité d'adopter une approche plus fonctionnelle. Cette inflexion se retrouve dans les propositions formulées, en partant notamment d'indicateurs globaux existants de type empreinte écologique ou indicateur de développement humain.
- 5 A cet égard, les auteurs rappellent que le développement durable repose sur trois piliers (économique, social et environnemental). En plus du traditionnel Produit Intérieur Brut, ils proposent ainsi de calculer l'indicateur de développement humain et l'empreinte écologique de la région Nord Pas de Calais. Les résultats chiffrés de l'empreinte écologique du Nord Pas de Calais permettent par exemple d'envisager des scénarios de développement durable et d'en tirer des conclusions sur le plan politique.
- 6 Si le choix de retenir ces indicateurs globaux est louable, on peut en revanche s'interroger sur la proposition consistant à développer en parallèle une liste élargie d'indicateurs de développement durable. Cette dernière semble inopportune et qui plus est abstruse. Quelles conclusions tirer par exemple d'un indicateur tel que « l'évolution des consommations de granulats / PIB régional » ou « le taux de reconstruction de la ville sur elle-même » ? Un taux de reconstruction élevé peut tout autant être interprété positivement (il est synonyme d'habitats neufs moins énergivores) ou négativement (cela va à l'encontre de la préservation du patrimoine architectural).
- 7 Au final, l'exercice de construction d'indicateurs de développement durable permet une « prise de conscience des enjeux du développement durable auprès des acteurs internes (services) et externes (grand public, élus, entreprises...). » Les auteurs le soulignent à juste titre. A travers ce processus, la région Nord Pas de Calais souhaite bâtir une culture commune du développement durable. A n'en pas douter, cette publication apporte une pierre non négligeable à l'édifice.

AUTEUR

ALEXANDRE BORDE

Après un passage à la Banque mondiale puis à la FAO en tant qu'économiste de l'environnement, Alexandre Borde a participé en 2000/02 au programme français d'indicateurs de développement durable de l'Institut français de l'environnement (IFEN). Il a par ailleurs enseigné l'économie à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et à Sciences-Po. Il dirige actuellement la société *Carbonium*.